

## Société de chasse du Bas-Arros

Saison saine pour les finances



Société de chasse du Bas-Arros

Chasseurs et propriétaires se sont réunis, ce vendredi 09 août, à la maison des associations pour leur traditionnelle assemblée générale autour des co-présidents Daniel Moulié et André Guérin.

Daniel Moulié débute la séance en ayant une pensée pour Y. Baqué et André Lescoulié, tous deux anciens chasseurs décédés cette année, puis remercie de leur présence les participants à la réunion. Il enchaîne faisant le bilan de l'année écoulée, indiquant que le repas annuel avait réuni 92 personnes, la participation à l'Assemblée Générale départementale, à Auch, et les réunions avec la fédération, particulièrement celle concernant la notification sur plan le passage du gros gibier dans les zones les plus fréquentées par les promeneurs. Puis il insiste pour que les chasseurs récupèrent leurs cartouches vides laissées dans la nature encore bien nombreuses.

Concernant les lâchers, 180 faisans et 60 perdreaux ont été dispersés en trois fois pour la saison. Côté battues, douze chevreuils capturés plus deux tirs d'été vendus neuf sangliers tués avec le GIC, onze renards au total entre battues et traques de Michel Basso, vingt corbeaux et trente-cinq ragondins prélevés.

Pour la nouvelle saison, l'ouverture se fera comme indiquée par la fédération, le 21 août pour le canard, le 31 août pour la caille, puis ouverture générale le 08 septembre.

Le règlement intérieur reste identique à l'année précédente. trois lâchers seront réalisés sur le territoire avec 240 faisans et perdreaux.

Le prix des cartes restera inchangé et leur vente aura lieu à la maison des associations le mardi 20 août et le vendredi 06 septembre, de 18 h à 20 h.

Au point de vu financier, J. Ladevèze détaille, poste par poste, le bilan financier de la saison écoulée qui laisse apparaître un solde de l'exercice très satisfaisant.

Après le vote des différents rapports, il a été décidé d'acheter une conditionneuse sous vide pour la congélation, un treuil électrique pour lever le gros gibier et des panneaux de réserve à remplacer.

La séance est close à 22 h 15 et s'est terminée par le pot de l'amitié.

À noter : le banquet de la chasse aura lieu à la salle des fêtes de Galiac, le samedi 31 août à 12 h. Penser à apporter ses couverts.